

FICHE D'INSCRIPTION – ÉTÉ 2017

RÉPONDANT

Nom : _____ Prénom : _____

Statut (père, mère, etc.) : _____ N.A.S. (pour relevé 24) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Pays : _____ Code postal : _____

Numéro de carte citoyen **valide** : _____

Tél. maison : (_____) _____ Tél. autre : (_____) _____

Courrier électronique : _____

1^{er} ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA): ____/____/____ Sexe : M F

Numéro de carte citoyen **valide** : _____

Cochez, en vous basant sur l'âge de votre enfant à la première journée de son séjour, le groupe d'âge auquel il appartient :

Mini (3-4 ans)

Tout-petit (4-6 ans)

Petit (7-8 ans)

Moyen (9-10 ans)

Junior (11-12 ans)

Ado (13-15 ans)

Jumelé avec : _____ (autorisé si du même groupe d'âge et même sexe)

2^e ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA): ____/____/____ Sexe : M F

Numéro de carte citoyen **valide** : _____

Cochez, en vous basant sur l'âge de votre enfant à la première journée de son séjour, le groupe d'âge auquel il appartient :

Mini (3-4 ans)

Tout-petit (4-6 ans)

Petit (7-8 ans)

Moyen (9-10 ans)

Junior (11-12 ans)

Ado (13-15 ans)

Jumelé avec : _____ (autorisé si du même groupe d'âge et même sexe)

POLITIQUES

Politique de paiement

Au moment de l'inscription, un dépôt de 135\$ par enfant est requis. Il est aussi possible de payer le montant total. Ce montant est payable en argent comptant, par chèque (à l'ordre de CAMPS ET CLUBS DE JOUR E.I.) ou par carte de crédit*.

* Veuillez remplir les champs suivants.

VISA

MASTERCARD

Expiration (MM/AAAA): ____/____

Numéro de la carte : _____ Titulaire de la carte : _____

Signature : _____

Je désire payer le montant total au moment de l'inscription.

OUI

NON

Tous les montants complémentaires doivent être acquittés pour le 1^{er} mai 2017 :

- en argent comptant directement à notre siège social;
- par chèque postdaté (1^{er} mai) au montant du solde de l'inscription;
- par prélèvement directement sur la carte de crédit au dossier (à moins d'avis contraire, le solde sera prélevé automatiquement).

Le client est responsable du paiement dans les délais de tous les frais et doit fournir une méthode de paiement valide. Des frais de 25\$ seront portés au compte pour tout chèque sans provision.

Politique de remboursement

En annulant l'inscription de son enfant pour la saison en cours, une note de crédit, équivalente à 100% des frais déboursés, sera automatiquement appliquée au compte du client. Pour toute demande de remboursement, un avis écrit devra être envoyé au service à la clientèle (info@edphy.com) et des frais de 50\$ par enfant devront être payés, sauf sur présentation d'un rapport médical.

Politique de modification de l'inscription

Toute demande de modification formulée avant le 1^{er} mai 2017 sera traitée sans frais. Après cette date, des frais administratifs de 25\$ seront facturés à chaque réouverture du dossier.

Politique de demandes spéciales ou de changement de groupe

À tout moment avant le début du séjour, il est possible de faire une demande de jumelage. Pour que celle-ci soit acceptée et complétée, il est obligatoire que les deux participants soient du même groupe d'âge, du même sexe et inscrits dans le même programme. Nous ne pouvons garantir qu'un changement de groupe sera accepté si la demande est placée une fois les activités commencées.

Politique d'annulation de séjours

Camps et clubs de jour E.I. se réserve le droit d'annuler tout programme ou toute option si le nombre d'inscriptions minimum pour assurer un esprit et une qualité d'animation conformes à nos standards n'est pas atteint. Le remboursement des sommes déjà perçues se verra accordé. Les activités annulées à cause du mauvais temps ne sont pas remboursables.

Politique comportementale

Camps et clubs de jour E.I. se réserve le droit de retirer un enfant du groupe et du camp, pour la durée qu'il jugera nécessaire, si l'enfant perturbe les activités ou si, par son comportement, il nuit à sa sécurité ou à celle des autres. Dans le cas d'un écart de conduite majeur (intimidation, consommation de drogue ou d'alcool, violence, etc.) ou de l'accumulation de plusieurs écarts (voir *La gradation des interventions*), les parents seront contactés et devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais. Aucun remboursement ne sera accordé.

Politique de frais de retard – Applicable aux camps de jour seulement

Un montant de 45\$ par enfant sera exigé pour tout enfant se présentant **avant 8h30** ou quittant **après 16h30** s'il n'est pas inscrit au service de garde.

Des frais supplémentaires de 1\$ par minute (entre 18h et 18h15) et de 3\$ par minute (après 18h15) seront exigés, et payables le jour même, pour tout retard lors de la fermeture du service de garde, soit après 18 h. Ces frais sont applicables dès la première minute, sans exception.

Signature : _____ Date : _____

